

Madame/ Monsieur la/le candidat-e,

Vous avez choisi de mener la liste (...) pour les prochaines élections européennes. Comme vous le savez, le 23 mai 2013, le Parlement européen a voté le mandat de négociation de l'accord de partenariat sur le commerce et les investissements entre l'Europe et les Etats-Unis (TAFTA). Celui-ci prévoit notamment:

- la suppression des barrières douanières entre ces deux entités dans le domaine agricole,
- l'application du principe du « traitement national » qui menace les services publics,
- une forte diminution des « obstacles non-tarifaires » au libre-échange, à savoir les réglementations, qui serait garantie par un mécanisme permettant aux investisseurs d'attaquer directement les Etats ayant adopté ces réglementations devant des instances d'arbitrage privées.

Si le traité aboutit et que son contenu correspond aux lignes directrices données par le mandat de négociation, cela ne profitera essentiellement qu'aux firmes multinationales. Le mécanisme investisseur contre Etat aboutira à des pénalités augmentant la dette des Etats, à une substitution du droit privé au droit public ainsi qu'à un transfert au privé du choix des normes et règlements protecteurs, qui n'incomberaient plus ni au législateur ni aux autres instances démocratiques. De plus, contrairement aux arguments avancés par les promoteurs de ce traité, on doit s'attendre à une perte nette d'emplois induite par un surcroît de la concentration des structures économiques, notamment dans le domaine agricole. Il n'est ainsi pas étonnant que les négociations se déroulent dans la plus grande opacité.

C'est pourquoi nous souhaiterions connaître votre position sur le TAFTA à travers les questions suivantes:

- 1) Acceptez-vous le mécanisme investisseur-Etat qui est un des éléments-clé des négociations du TAFTA ?
- 2) Trouvez-vous normal que toutes les normes sociales, sanitaires et environnementales fassent l'objet de négociations avec les Etats-Unis ?
- 3) Acceptez-vous la suppression des tarifs douaniers, en particulier dans le domaine agricole, entre l'Europe et les Etats-Unis ?
- 4) Acceptez-vous la disparition des services publics induite par l'application du principe de « traitement national »?
- 5) Si non, vous engagez-vous à ne pas ratifier le traité transatlantique ?
- 6) Depuis le vote du mandat de négociation pour la Commission Européenne, ni le Parlement européen ni les Parlements nationaux ne sont associés aux négociations sur le TAFTA, alors que les lobbies d'affaires jouent un rôle déterminant. Eu égard à l'importance des enjeux, trouvez-vous ce type de négociation conforme aux principes démocratiques ?
- 7) Quelles actions de contrôle de la Commission européenne envisagez-vous de mener concernant le TAFTA (questions, demande de rapports, censure de la Commission...) ainsi que d'information auprès des citoyens?
- 8) Entendez-vous promouvoir une consultation des citoyens européens sur le TAFTA ?

Notre collectif en cours de constitution s'engage à publier vos réponses sur site des Amis de la Terre Midi-Pyrénées.

Premiers signataires : Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Attac 31, Amis du Monde Diplomatique, Faucheurs volontaires, Anti-OGM 31, Générations Futures, Solidaires 31, F.S.U. 31, C.C.F.D., Erables 31, Ensemble 31, Confédération Paysanne 31, Réseau Semences Paysannes 31, Démosphère Toulouse, Caracole, Pour une Terre Vivante, Non aux Gaz de Schistes Quercy Rouergue, Collectif 47 Non au gaz et huile de schiste, France-Amérique Latine 31, CGT 31, université populaire de Toulouse, fondation Copernic, Jeunes écologues de Toulouse, Mouvement pour la paix, NPA et Parti de Gauche